

COMMISSION CENTRALE SPORTIVE

PROCES-VERBAL N°10 du 10 Décembre 2013

SAISON 2013/2014

Présents :

Président de la CCS : Rodolphe ADAM

Membres de la CCS : Frederick FRANCILLETTE, Yves MOLINARIO, Frédéric PASTORELLO, Dominique REY, Olivier SERRE, Jacques TARRACOR

Assistent :

Représentant DTN : Philippe CHEVALET

Attaché de la CCS : Boris DEJEAN

Date d'approbation : Adopté par le Conseil d'Administration N°6 du 29/01/2014
Date de diffusion : 16/01/2014 puis 04/02/2014
Auteur : Rodolphe ADAM

ELITE FEMININE

CANDIDATS A L'ACCESSION

Liste du collectif validée et éligibilité accordée aux clubs suivants :

- **ALBI VOLLEY-BALL – USSPA**
- **AMIENS LONGUEAU METROPOLE VB**
- **VBC CHAMALIEROIS**
- **MUNICIPAL OLYMPIQUE MOUGINS**
- **AS SP ST RAPHAEL**
- **VANDOEUVRE NANCY VOLLEY-BALL**
- **VANNES VOLLEY-BALL**

Le club de la STELLA EDU SP CALAIS ne remplit pas l'ensemble des critères demandés, par conséquent la Commission Centrale Sportive ne peut lui accorder l'éligibilité à l'accession. Le club ne pourra plus bénéficier des avantages liés à l'éligibilité à l'accession.

Le club du CEP POITIERS/ST BENOIT V.B ne remplit plus l'ensemble des critères demandés, par conséquent la Commission Centrale Sportive ne peut lui accorder l'éligibilité à l'accession. Le club ne pourra donc plus bénéficier des avantages liés à l'éligibilité à l'accession.

NON CANDIDATS A L'ACCESSION

Liste du collectif validée, tous les clubs se sont mis en conformité suite au PV n°7 de la Commission Centrale Sportive.

ELITE MASCULINE

CANDIDATS A L'ACCESSION

Liste du collectif validée et éligibilité accordée aux clubs suivants:

- **F.L. ST QUENTIN VOLLEY-BALL**
- **STADE POITEVIN VOLLEY BEACH.**

NON CANDIDATS A L'ACCESSION

Listes du collectif validée, tous les clubs se sont mis en conformité suite au PV n°7 de la Commission Centrale Sportive.